



### FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

## Des actions de perturbations aux quatre coins du Québec contre les politiques d'austérité



Plus de 500 membres de la FTQ ont participé aux activités du 1<sup>er</sup> mai à Montréal. Accompagnés d'étudiants et d'étudiantes, plus de 200 d'entre eux ont bloqué, aux aurores, le chantier du CHUM. L'intersyndical de Montréal a ensuite occupé le Centre de commerce mondial (notre photo), le salon des entrepreneurs au Palais des congrès, Québecor, le siège social de la BMO, la Place Ville-Marie et le Club Saint-James. Plusieurs marches ont été improvisées dans le quartier des affaires et des dizaines de lignes de piquetage ont été organisées (Bombardier, Air Canada, Radio-Canada, des établissements de la santé et de l'éducation, l'UQAM, etc.).

La Fête internationale des travailleuses et des travailleurs a connu une tournure bien particulière cette année. Aux quatre coins de la province, des milliers de membres des syndicats, des groupes communautaires, des étudiantes et étudiants ont manifesté leur inquiétude par rapport aux politiques d'austérité du gouvernement Couillard. Des actions-surprises de perturbations économiques et sociales, ainsi que des piquets de grève devant plusieurs établissements et lieux de travail ont eu lieu dans plusieurs villes.

À Montréal, les porte-parole du collectif Refusons l'austérité ont rencontré les médias afin de faire le point sur l'état de la mobilisation et rappeler au gouvernement le choix d'une société où la justice sociale passe notamment par des services publics accessibles et de qualité et par de vraies mesures afin d'aider les personnes en situation de pauvreté.

« Les préoccupations des travailleurs et travailleuses, ce sont les préoccupations de tout le monde aujourd'hui. Les luttes des autres sont nos luttes, et nos luttes sont les luttes des autres, parce qu'on est tous touchés par les mesures d'austérité », a rappelé le président de la FTQ, Daniel Boyer.

La réponse à l'appel à la mobilisation témoigne de la grogne populaire qui prend de l'ampleur au gré des annonces gouvernementales de nouvelles coupes sous le prétexte de l'équilibre budgétaire. Partout au Québec, on a scandé que d'autres choix que l'austérité sont possibles (voir notre reportage photo en page 4).

Cette journée de grande mobilisation pacifique a malheureusement connu quelques ratés avec les policiers. « La violence des interventions policières nous interpelle. Il est légitime qu'une partie importante de la population manifeste sa colère dans les rues et cette violence met en péril la liberté d'expression et la sécurité des citoyens et citoyennes. C'est un débat de société que nous devons avoir », affirme le président de la FTQ, Daniel Boyer.

PAGE 4

### FRAPRU

## Un camp qui a fait parler du droit au logement

Pendant des mois, le FRAPRU a travaillé sur un Camp pour le droit au logement au centre-ville de Montréal. Celui-ci s'est amorcé le 21 mai et devait durer jusqu'à ce que la centaine de campeurs et campeuses provenant de diverses régions décident de sa levée.

Le maire Denis Coderre et le Service de police de la Ville de Montréal en ont décidé autrement.

PAGE 5

### PROJET DE LOI N° 42

## Les recommandations de la FTQ très bien accueillies

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, était de passage à Québec le 12 mai dernier afin de présenter le mémoire de la FTQ à la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi n°42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale (CÉS), la Commission des normes du travail (CNT) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et instituant le Tribunal administratif du travail.

PAGE 12

### AGISSONS POUR DES RETRAITES DÉCENTES

## Plus de 300 personnes au rendez-vous!

C'est sur le thème *Agissons pour des retraites décentes* que s'est tenu le dernier séminaire annuel de la FTQ sur la retraite et les assurances collectives les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril derniers à Montréal.

Alors que l'année dernière, la question de l'heure était l'application ou non du rapport D'Amours, cette année, les enjeux ont porté sur les questions relatives à sa mise en œuvre.

PAGE 12



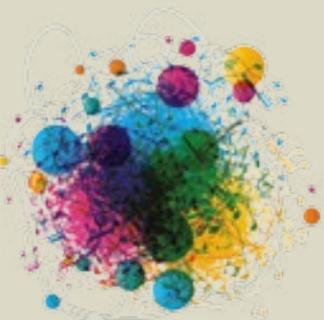
Le Front commun en action

PAGE 3



Métier : éducatrice de la petite enfance

PAGE 5



lagamme.mu : de la musique équitable

PAGE 7



Action Climat

PAGE 7



Formation sur les conditions de travail des femmes

PAGE 9



28 avril : ne les oublions pas!

PAGE 9

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL  
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



## 29<sup>e</sup> CONGRÈS DU SCFP-QUÉBEC Unis contre l'austérité, pour Radio-Canada, pour le changement politique

Plus de 700 congressistes de la division québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) ont participé au 29<sup>e</sup> congrès biennal. La rencontre s'est tenue au Centre des congrès de Québec du 5 au 8 mai dernier.

«*Nous repartons gonflés à bloc pour poursuivre la défense des services publics et de l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec. Nous sommes unis contre l'austérité, pour Radio-Canada, pour le changement politique. Nous visons un changement progressiste aux prochaines élections fédérales. Nous allons incarner l'espoir et la volonté de changement de la classe moyenne relativement aux programmes de régression et d'austérité de Couillard et de Harper*», a déclaré la présidente du SCFP-Québec, Lucie Levasseur.

Parmi les conférenciers de la semaine, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a lancé un appel à la mobilisation pour stopper les libéraux à Québec et battre les conservateurs aux prochaines élections fédérales.

«*Les Québécois veulent un projet de société plus emballant que le retour à l'équilibre budgétaire et les compressions. Le gouvernement Couillard pratique la "destruction massive" des services publics, mettant en péril nos systèmes de santé et d'éducation, ainsi que notre réseau de garderies. Au Québec, nous nous sommes dotés de programmes sociaux avant-gardistes. Il faut se battre pour les préserver*», a-t-il affirmé.

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, a parlé du rendez-vous électoral fédéral d'octobre prochain et de la vague orange en Alberta. La présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Alexa Conradi, a exposé comment l'austérité touche particulièrement les femmes. Le philosophe Alain Deneault a expliqué le problème transversal des paradis fiscaux qui minent l'ensemble des services publics.

Le militant Gabriel Nadeau-Dubois a suggéré des pistes de réflexion pour le renouveau du mouvement syndical. Quant à la militante pour la liberté d'expression Ensaf Haidar, elle a obtenu l'appui chaleureux du congrès pour la libération de son conjoint Raif Badawi, prisonnier d'opinion de la dictature d'Arabie saoudite.

La dernière journée du congrès, la présidente Lucie Levasseur et le secrétaire général Denis Bolduc ont été réélus par acclamation pour des mandats de deux ans.

### Solidarité avec les lock-outés du Saguenay

Le 7 mai, en avant-midi, les congressistes ont amassé plusieurs dizaines de milliers de dollars en appui aux 450 membres du syndicat des employés de garage du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en lock-out depuis plus de deux ans. ■



## CONGRÈS DE L'AFPC

# En mode électoral fédéral!

Les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) se sont réunis à Québec, du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai derniers, à l'occasion de leur congrès triennal national. Plus de 700 personnes déléguées et observatrices s'étaient donné rendez-vous pour débattre d'enjeux de l'heure et pour élire leurs leaders nationaux.

En plus de l'adoption du budget triennal, les membres ont fait passer l'âge d'admissibilité au comité des jeunes de l'AFPC de 30 à 35 ans. Ils ont également adopté la mise en place de campagnes visant à dénoncer le recours à la sous-traitance dans divers domaines d'intervention fédéraux. Les membres ont aussi voté pour une campagne afin de faire pression sur les gouvernements pour la mise en place d'un programme de services de garde.

De plus, la délégation a voté unanimement une résolution d'urgence qui permettra la mise en place d'une campagne pour défendre les ser-

vices publics et le droit à la négociation collective. Cette résolution d'urgence fait écho au dernier budget fédéral qui, encore une fois, bafoue le droit à la négociation collective en édictant à l'avance des conditions de travail qui s'appliqueront, le cas échéant, aux fonctionnaires fédéraux. Les membres présents se sont également engagés à travailler pour défaire les conservateurs lors des prochaines élections fédérales cet automne.

Les conférenciers Hassan Yussuff du Congrès du travail du Canada (CTC), Daniel Boyer de la

FTQ et Béatrice Vaugrante d'Amnistie internationale ont témoigné leur appui à l'AFPC et à ses membres. Ils ont du même coup encouragé la délégation à continuer à défendre les droits de la personne ainsi que les droits de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non.

Les congressistes ont également participé au Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail organisé par la FTQ. À l'heure du dîner, plus de 500 membres de l'AFPC ont rejoint d'autres syndicats affiliés devant l'Assemblée nationale. ■



Les membres ont profité du congrès pour réélire par acclamation Robyn Benson et Chris Aylward, respectivement présidente nationale et vice-président exécutif national.

## Un congrès aux accents de luttes



La délégation du congrès a manifesté devant l'édifice de la Banque Royale à Toronto pour dénoncer le plan de réduction des services à la population et mettre de l'avant la nécessité d'inclure les services bancaires postaux pour assurer la survie et la prospérité future du service postal public.

Les déléguées et délégués présents au congrès national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), du 4 au 8 mai dernier, ont adopté un plan d'action musclé pour défendre et maintenir le service postal public universel et battre le gouvernement conservateur aux prochaines élections.

Ce plan s'inscrit dans la lutte à mener à la suite de l'annonce de Postes Canada, le 11 décembre 2013, de mettre un terme à la livraison à domicile, de poursuivre la «modernisation» des opérations, de «rationaliser» ses points de service de vente à la population et d'augmenter de manière draconienne le prix du timbre. Rappelons que le plan de Postes Canada, s'il devait être poursuivi jusqu'à l'atteinte de son

objectif, occasionnerait la perte de près de 8000 emplois au pays.

Plus déterminés que jamais, les membres du STTP se sont dotés d'un plan d'action qui mise sur le succès de la campagne *Sauvons Postes Canada* pour contrer le plan de destruction de Postes Canada afin de rétablir, voire étendre la livraison à domicile. «*Cette lutte ne pourra être gagnée sans l'appui de nos alliés et ils sont très nombreux. La réduction des services à la population est une décision illogique et nous continuerons de mettre de l'avant l'ajout de nouveaux services, tels les services bancaires, pour assurer la survie et la prospérité future du service postal public*», a affirmé le directeur national de la région du Montréal métropolitain du STTP, Sylvain Lapointe.

Convaincus que la décision de réduire les services à la population est purement idéologique, les congressistes ont également réitéré leur volonté de battre les conservateurs aux prochaines élections.

Le congrès a aussi adopté des résolutions importantes en ce qui concerne la mise en place d'un réseau de délégués sociaux et déléguées sociales. Les délégations des deux régions québécoises, soit Montréal métropolitain et Québec, ont su bien démontrer la nécessité de mettre en place un tel réseau. Le congrès a donc convenu que la reconnaissance et les droits s'y rattachant soient une priorité lors de la prochaine ronde de négociation. ■

LE  
**MO**  
LE MONDE OUVRIER

Journal de la  
**Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec (FTQ)**

**Président**  
Daniel Boyer

**Secrétaire général**  
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal  
Québec H2M 2W3

**Téléphone**  
514 383-8000

**Télécopie**  
514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca  
www.ftq.qc.ca

**Rédactrice en chef**  
Isabelle Gareau

**Collaboration**  
Patrick Leblanc (AFPC);  
Steeve Poulin (CRFTQ  
Québec Chaudière-  
Appalaches); Apéleté  
Adoukonou, Daniel Mallette,  
(CRFTQ Montérégie),  
François Saillant (FRAPRU);  
André Laplante (IREC);  
Clairandree Cauchy  
(Métallos); Lisa Djvahirdjian  
(SCFP), Sylvain Lapointe  
(STTP); Marie-Andrée  
L'Heureux (UNIFOR); Serge  
Beaulieu, Diane Bélanger,  
Rima Chaaban, Laurence  
Coté-Lebrun, Josée Daoust,  
Jean Dussault, Denise  
Gagnon, Carole Gingras,  
Yuriko Hattori, Stéphane  
Hudon, France Laurendeau,  
Dino Lemay, Atim León, Colin  
L'Ériger, Marie-Josée Naud,  
Patrick Rondeau, Catherine  
Veillette (FTQ).

**Conception graphique**  
Anne Brissette

**Illustration**  
Philippe Brochard, Tabasko.

**Photos**  
AFPC, Alexandra Arcache,  
Clément Allard, Serge  
Beaulieu, Jonathan Benoit-  
Oumet, Josh Berson,  
Normand Blouin, Line  
Bolduc, Sylvie Brunelle,  
Annick De Carufe, Isabelle  
Gareau, Michel Giroux, Louis-  
Michel Guénette, Normand  
Huberdeau, Marie-Andrée  
L'Heureux, Jacques Nadeau,  
Dany Harvey, Manon Leclerc,  
Karine Lemay, Sylvie Lépine,  
Laurent Lévesque, David  
Maden, Daniel Mallette,  
Marc Maltais, Claude Poirier,  
Charlaine Sirois, Steeve  
Poulin, André Query, Annie  
Thériault-Roussel, Ginette  
Savard, STTP, Louise  
Tremblay, André Vanasse,  
Patrick Woodbury.

**Abonnement et  
changement d'adresse**  
mondeouvrier@ftq.qc.ca

**Tirage**  
42400 exemplaires

Produit par des travailleuses  
et travailleurs syndiqués  
chez Marquis Imprimeur.

Imprimé sur du papier  
fabriqué par les travailleurs  
et travailleuses de la section  
locale 174 du syndicat Unifor  
à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses  
et travailleurs syndiqués  
chez Transcontinental.

Toute reproduction totale  
ou partielle des articles  
est permise, et même  
encouragée, à condition d'en  
indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque  
et Archives nationales du  
Québec

ISSN 0700-8783

# Le Front commun en action!

Les membres du Parti libéral du Québec se réuniront en congrès les 13 et 14 juin prochains à Montréal. Le Front commun saisira cette occasion pour organiser un rassemblement afin d'interpeller les membres du parti quant aux enjeux de l'actuelle négociation du secteur public. Sur le thème *Avec nous pour faire avancer le Québec*, le rassemblement aura lieu à la place Jean-Paul-Riopelle à Montréal, devant le Palais des congrès, le 14 juin dès 10h30.

« Comme tous les citoyens et citoyennes du Québec, les membres du Parti libéral bénéficient chaque jour de nos services publics, indique le président de la FTQ, Daniel Boyer. Plusieurs d'entre eux, ainsi que des membres de leur famille y travaillent. Nous devons les sensibiliser sur le gel salarial proposé par le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, et les reculs majeurs exigés sur le régime de retraite des employés de l'État. »

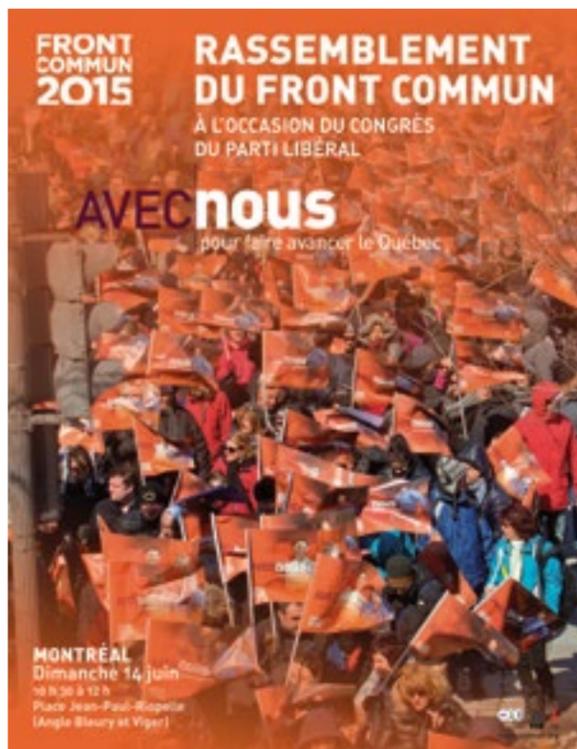
En compagnie de la vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Francine Lévesque, et de Louise Chabot, porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Daniel Boyer remettra aux représentants du gouvernement des dizaines de milliers de cartes d'engagement signées par des travailleurs et travailleuses du

secteur public au cours des derniers mois. « Au début de cette négociation, nous avons demandé aux salariés du secteur public de poser un geste concret: s'engager en appuyant nos comités de négociation. Voilà l'occasion de démontrer au gouvernement la volonté des membres du secteur public d'obtenir de bonnes conditions de travail. »

## La grève débattue en assemblée

Au moment d'écrire ces lignes, les syndicats du Front commun terminent une première tournée de consultations des assemblées générales et des instances syndicales pour débattre du recours à la grève à l'automne. Des mandats clairs pour planifier cette éventuelle grève sont discutés à la grandeur du Québec.

« Bien entendu, nous devons suivre l'évolution des discussions aux différentes tables de négociation,



rappelle Daniel Boyer. La grève n'est pas un objectif en soi – elle doit nous permettre de construire le rapport de force nécessaire pour l'obtention de bonnes conventions collectives. Ce que nous disons, c'est qu'à l'heure actuelle, en fonction des positions de ce gouvernement, nous ne pouvons pas exclure d'avoir recours à la grève pour atteindre nos objectifs. Et compte tenu des délais imposés par le cadre juridique des négociations du secteur public, nous devons la planifier dès maintenant si nous voulons être en mesure de l'exercer à l'automne, si nécessaire. »

Une deuxième tournée de consultations du Front commun, portant sur les

mandats de grève à proprement parler, est prévue au retour des vacances estivales.

« Le recours à la grève est une question extrêmement importante, qui mérite d'être débattue amplement par les salariés du secteur public, souligne Daniel Boyer. Voilà pourquoi le Front commun a organisé une extraordinaire journée de réflexion le 31 mars dernier sur cette question. Le débat doit maintenant être repris par nos militants et militantes sur le terrain, dans l'ensemble de nos milieux de travail. »

Plusieurs vidéos produites lors de cette journée peuvent être consultées sur le site du Front commun à [frontcommun.org](http://frontcommun.org). ■

## ÉDITORIAL



MICHEL GIROUX

## Droit de manifester et dialogue social...

Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai dernier qui, rappelons-le, se sont déroulées de manière pacifique dans toutes les régions, ont été le théâtre d'une violence policière injustifiée. Plusieurs manifestantes et manifestants – les jeunes, tout particulièrement – ont été la cible d'attaques au poivre de Cayenne et à la matraque.

Ces scènes répétées de violence contre des manifestants sont malheureusement devenues si familières que certains pourraient penser qu'elles sont normales. Or, elles remettent en question nos principes démocratiques les plus importants.

À entendre certains politiciens ou éditorialistes dans les médias, protester, manifester, c'est-à-dire déranger, n'est plus acceptable. Il faudrait, au contraire, se taire et accepter les politiques de nos gouvernements parce qu'ils ont été élus démocratiquement.

En fait, c'est cette conception de la démocratie qui n'est pas acceptable. D'ailleurs, dans ce cas, ce ne serait plus une démocratie. Ce serait une sorte de dictature. Non, notre démocratie est réelle, elle s'incarne dans les milliers d'heures de débats, de consultations, de négociations nécessaires pour bien gouverner. Elle s'incarne dans un dialogue continu avec des partenaires sociaux qui acceptent des compromis sur leurs positions idéales pour faire avancer la société, l'économie, etc.

Sous couvert de lutte au déficit, le gouvernement de Philippe Couillard est en train de démanteler des avancées sociales majeures et il faudrait qu'on se taise ? Non.

Manifester ou faire la grève sont des droits légitimes. Ils sont nécessaires à la santé de notre démocratie. Or, au lieu de les protéger, nos gouvernements les attaquent. Le gouvernement du Québec donne sa bénédiction à la violence des corps policiers et aux municipalités qui adoptent des règlements liberticides.

Avec C-51, le gouvernement fédéral permettra aux services secrets de surveiller et même de saboter les activités de n'importe quel groupe citoyen qui, pour protester, aurait recours à une forme ou une autre de désobéissance civile. C-51 vise les « terroristes ». Mais, est-ce que ce sera comme à l'époque où la Loi du cadenas du premier ministre Duplessis visait les communistes et lui permettait de réprimer les syndicats?

D'ailleurs, museler la contestation s'accorde bien avec l'attitude de ces gouvernements qui refusent d'engager un véritable dialogue social avec les acteurs de la société civile.

À notre avis, cette politique est contreproductive. Le mouvement syndical et les groupes de la société civile réclament à juste titre le droit de contester des décisions qui sont contraires à un certain idéal du bien commun. Ce qui est en jeu dans les débats sur l'austérité nous interpelle tous et toutes sur le plan de nos valeurs.

Ce gouvernement pourrait se donner un nouvel élan en ouvrant un véritable dialogue social comme il avait dit vouloir le faire lors de son élection. Un tel dialogue permettrait aux différents acteurs de notre société de s'exprimer, d'être écoutés et de participer à la définition de nouveaux consensus sur notre avenir collectif. La formule n'est pas magique, mais elle a le mérite d'être éprouvée.

Nous ne devons pas rester insensibles et muets face aux reculs démocratiques.

À nous, la rue!

Solidairement,

Daniel Boyer  
Président

Serge Cadieux  
Secrétaire général

## PROJET DE LOI N° 38

### La FTQ émet plusieurs réserves

En mai, la FTQ a déposé son mémoire sur le projet de loi n° 38 visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). La centrale est très inquiète quant à plusieurs aspects de la loi et réclame des modifications importantes au projet.

Rappelons que la filiale CDPQ Infra sera responsable de financer, de mettre en chantier et d'exploiter des infrastructures de transport collectif. Le système léger sur rail (SLR) du nouveau pont Champlain et le train de l'Ouest, dont les coûts sont estimés à 5 milliards de dollars, seront les deux premiers projets de la Caisse. « Ces projets d'infrastructure seront payés à même les cotisations versées

pour la retraite des travailleurs et des travailleuses, ce qui justifie amplement, selon nous, la présence de leurs représentants au conseil d'administration de la Caisse », explique le président de la FTQ, Daniel Boyer. La FTQ réitère sa demande voulant que des sièges au conseil d'administration de la CDPQ soient réservés à des représentants syndicaux.

Pour la FTQ, le gouvernement doit s'assurer que les infrastructures de transport collectif demeurent publiques et ne puissent être vendues à des intérêts privés ou à des intérêts étrangers.

L'introduction d'une logique de profit est également problématique. « La CDPQ a comme objectif de faire des rendements, mais une infrastructure

publique de transport collectif n'a pas pour but de faire des profits », précise le président de la FTQ, en notant qu'il s'agit d'un changement majeur qui demande des clarifications. La FTQ exige d'ailleurs que le gouvernement ne confie pas d'autres projets d'infrastructures de transport collectif à la Caisse mis à part ceux qui sont déjà sur la table.

La FTQ estime également que les sociétés de transport sont les mieux placées pour exploiter ces nouvelles infrastructures de transport collectif. « Dans l'éventualité où la Caisse serait responsable de l'exploitation des infrastructures, les tarifs doivent demeurer raisonnables et il faut s'assurer de l'accessibilité et de la

qualité des services », explique Daniel Boyer. Pour la plus grande centrale syndicale québécoise, il apparaît évident que le projet de loi n° 38 ne constitue pas une réponse définitive aux défis en matière de transport collectif. « Pour lutter adéquatement contre les changements climatiques et créer les emplois de demain, il faudra que le gouvernement québécois rehausse ses investissements et vise un développement harmonieux et cohérent du transport collectif dans la région métropolitaine », a fait valoir dans son mémoire la FTQ. Pour ce faire, elle réclame une hausse de la contribution fiscale des entreprises afin de financer convenablement cet important service public. ■

# REFUSONS L'AUSTÉRITÉ



MICHEL GIROUX

**LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE** / Dans les Laurentides, la coalition régionale a distribué des dépliants à la gare de Saint-Jérôme. À l'heure du midi, environ 500 personnes ont formé une chaîne humaine autour du palais de justice pour ensuite se réunir pour un spectacle sur la place de la Gare. Dans Lanaudière, la journée a été organisée par le Réseau Vigilance, regroupant des groupes syndicaux et communautaires. La marche dans la ville de Joliette a été suivie de discours et d'un spectacle humoristique.



SILVIE BRUNELLE

**ESTRIE** / Plusieurs activités se sont tenues : visite du bureau du député de Sherbrooke, Luc Fortin, appui aux professeurs et étudiants du cégep, rassemblement devant la Chambre de commerce, « marche de droite » à laquelle environ 300 personnes ont participé en scandant des slogans de droite et en fouettant les pauvres qui ouvraient la marche en transportant un coffre-fort. Une marche en soirée s'est arrêtée à différents points stratégiques et a culminé au parc Jacques-Cartier où 1 200 personnes étaient réunies.



PATRICK WOODBURY

**OUTAOUAIS** / Plus de 2 000 personnes ont pris d'assaut les rues de Gatineau. Partant des bureaux de la députée de Hull, Maryse Gaudreault, la marche s'est terminée devant l'entrée du Casino du Lac-Leamy, dont l'accès a été bloqué. Des discours et un spectacle sous un chapiteau ont clôturé le tout.



MARC MALINIS

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** / Les membres de l'intersyndical ont bloqué le parc des Laurentides au trafic lourd et le pont Dubuc à Chicoutimi. À Alma, l'accès du Walmart a été bloqué alors qu'à La Baie, la manifestation s'est organisée devant l'usine de Proco où Philippe Couillard faisait une annonce. D'autres actions, dont des occupations de banques, se sont tenues dans le haut du Lac-Saint-Jean.



ANNIK DE CARUFEL

**MONTÉRÉGIE** / Le 1<sup>er</sup> mai sur la 30 en Montérégie, c'est le rendez-vous que se sont donné quelque 1 100 militants et militantes, et plus de 300 véhicules pour manifester contre le régime d'austérité du gouvernement Couillard. En partance de Sorel-Tracy, le convoi à destination de Salaberry-de-Valleyfield a vu se joindre à lui, au fur et à mesure de sa progression, des délégations de toutes les grandes villes de la région.



MANON LECLERC

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** / Des manifestations ont eu lieu sur tout le territoire : Amos, Val-d'Or, Ville-Marie, La Sarre et Rouyn-Noranda. À Rouyn-Noranda, plus de 500 personnes ont manifesté devant les établissements d'enseignement et de la santé.



DAVID MADEN

**MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC** / À Grand-Mère, plusieurs manifestants ont appuyé les grévistes de Delastek en conflit de travail. À Trois-Rivières, plus de 400 personnes ont bloqué l'entrée de l'édifice Pollack, qui abrite notamment la Chambre de commerce et de l'industrie, Revenu Québec et la direction régionale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Des manifestations ont aussi eu lieu à l'heure du dîner devant divers lieux de la fonction publique. En soirée, plusieurs activités ont été organisées, dont une soirée hommage à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) à laquelle plus de 200 personnes ont pris part pour souligner l'implication des membres du conseil.



DANNY HARVEY

**QUÉBEC** / Près de 200 membres de la FTQ ont bloqué l'accès au complexe G avant de se déplacer pour aller soutenir les employés en lock-out du Club de Golf Royal Québec. Près de 600 personnes ont pris part à la marche organisée sur le boulevard Laurier par l'intersyndical.



CLAUDE POIRIER

**BAS-SAINT-LAURENT** / À Rimouski, plusieurs activités de mobilisation ont eu lieu, dont un appui aux professeurs et aux étudiants du Cégep de Rimouski qui avaient voté la grève sociale. Les manifestants et manifestantes ont ensuite fermé l'accès aux bureaux de Revenu Québec et de la SAQ.



CHARLAINE SROIS

**CÔTE-NORD** / À Baie-Comeau, les portes des bureaux du gouvernement du Québec ont été cadenassées. Environ 350 personnes ont participé aux diverses actions : visite de député, appui à la manifestation des étudiants et des professeurs du cégep, marche avec les employés du secteur public, blocage de la route 138 à l'entrée de la ville, fermeture de la SAQ et rencontre fraternelle. À Sept-Îles, une centaine de personnes ont bloqué la circulation aux véhicules lourds sur la route 138 et une manifestation intersyndicale a eu lieu devant le centre hospitalier.

# Métier : éducatrice de la petite enfance

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.

## Une vocation

On entend encore souvent le terme « gardienne d'enfants » pour décrire le métier de ces milliers de femmes au Québec (eh oui! elles sont encore nettement majoritaires dans ce domaine) qui œuvrent en milieu familial ou en installations dans les centres de la petite enfance (CPE). Pourtant, ce travail, qui

« VOIR LES L'ENFANT QUI SE DÉVELOPPENT, QUI CHANGENT, QUI RÉUSSISSENT, C'EST VRAIMENT TOUCHANT ET GRATIFIANT. LA RELATION DE CONFIANCE QUI SE DÉVELOPPE AVEC LES PARENTS C'EST AUSSI UN ASPECT INTÉRESSANT DE CE MÉTIER. »



se rapproche souvent plus de la vocation, comporte des exigences et plusieurs facettes qui vont bien au-delà du gardiennage.

Véronique Allard travaille au CPE Enfants

soleil dans le quartier Ville-Émard à Montréal depuis bientôt onze ans. Quatre-vingts enfants, de quelques mois à cinq ans, évoluent et grandissent dans l'installation qu'elle nous a fait visiter ce printemps.

## Des journées bien remplies!

Entre les soins de base, les repas, les sorties extérieures et les activités

« C'EST UN MÉTIER PASSIONNANT, MAIS TRÈS EXIGEANT PHYSIQUEMENT ET PSYCHOLOGIQUEMENT. CE QU'ON APPREND SUR LES BANCs D'ÉCOLE AU CÉGEP, ÇA NE PEUT JAMAIS TOUT À FAIT NOUS PRÉPARER À LA VRAIE VIE. CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE DE FAIRE LA COUPURE QUAND ON RENTRE À LA MAISON APRÈS UNE JOURNÉE DE TRAVAIL, SURTOUT QUAND ON TRAVAILLE EN MILIEU DÉFAVORISÉ. »

physiques, les journées sont bien structurées. Plusieurs activités dirigées pour stimuler le langage, la motricité fine, les habiletés sociales et affectives sont organisées. Les éducatrices suivent le programme éducatif du Ministère, mais développent également leur propre programme pédagogique, adapté aux forces et aux besoins de leur groupe.

## L'austérité, ça touche aussi la petite enfance!

« Il y a de plus en plus de cas d'enfants atteints d'autisme ou ayant des troubles de langage ou des retards d'apprentissage. On fait beaucoup de stimulations précoces, mais ce travail n'est pas reconnu ni par le gouvernement ni par le grand public.

Pourtant, cette partie de notre travail est importante et a des répercussions directes dans le parcours scolaire des enfants. En plus, nous vivons directement les conséquences des compressions budgétaires du gouvernement. Nous venons par exemple de perdre une éducatrice spécialisée qui interve-

nait directement auprès des enfants et qui faisait de l'accompagnement avec nous. C'est la même chose pour les sorties éducatives qui sont moins nombreuses qu'avant. L'austérité, on la vit aussi en petite enfance!

Présidente de son syndicat local depuis quatre ans et membre du comité exécutif du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), Véronique donne aussi de la formation syndicale. Pas étonnant que cette passionnée de l'être humain, grand ou petit, ait plongé dans le syndicalisme tête première! ■



À la pouponnière, elles sont 2 éducatrices pour un groupe de 10 enfants qui peut varier de 3 mois à 18 mois. « Ici, il n'y a jamais de répit! Même à l'heure de la sieste. Jamais ils ne dorment en même temps, alors tu en as un dans les bras, tu berces l'autre avec les pieds, on n'a jamais assez de mains! »

## LA FTQ PARTICIPE FIÈREMENT AUX CÉLÉBRATIONS 2015!

### CONCERT POUR LA PAIX MONDIALE

Commandité cette année par la FTQ et le Fonds de solidarité, cet événement artistique exceptionnel rappelle la situation des droits de la personne et des droits des GLBT dans le monde en célébrant la paix, l'unité et l'amour.

- » MARDI 11 AOÛT
- » 19 H 30, SCÈNE TD
- » PLACE ÉMILIE-GAMELIN

### JOURNÉE COMMUNAUTAIRE

Venez rencontrer les membres du comité sur les droits GLBT de la FTQ au stand de la FTQ.

- » SAMEDI 15 AOÛT
- » 11 H À 17 H
- » RUE SAINTE-CATHERINE EST

### DÉFILÉ DE LA FIERTÉ 2015

Marchons ensemble!

- » DIMANCHE 16 AOÛT
- » 13 H
- » BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE

Point de ralliement de la FTQ et de ses syndicats affiliés :

- » À MIDI, À L'EXTÉRIEUR DU MÉTRO GUY-CONCORDIA, DEVANT LE TIM HORTONS, EN FACE DU PARC NORMAN-BETHUNE

Pour la programmation détaillée, visitez le site de Fierté Montréal : [www.fiertemontrealpride.com/fierte/programmation](http://www.fiertemontrealpride.com/fierte/programmation).



## SUITE DE LA UNE

### FRAPRU

## Un camp qui a fait parler du droit au logement

Deux heures après l'installation de tentes au cœur du Quartier des spectacles, au terme d'une grande manifestation du FRAPRU, les forces policières ont procédé à une première éviction. Le manège s'est répété à deux reprises sur des terrains différents, le Camp réussissant chaque fois à s'installer avant d'être expulsé au bout de quelques heures. Il est même devenu itinérant durant une journée, organisant ou participant à plusieurs activités, dont un comité d'accueil au ministre conservateur, Denis Lebel, et une manifestation familiale contre l'austérité. L'événement a pris fin le 24 mai par un rassemblement festif.

En dépit de la répression, le Camp a permis de donner

une visibilité aux problèmes de logement qu'on n'avait pas connue depuis la « crise du logement » du début des années 2000. Il a aussi suscité une vague d'appui sans précédent. Une quarantaine de personnalités, dont Lise Dion, Judi Richards, François Avaré, Gilles Renaud, Alexis Martin et Philippe Falardeau, l'ont soutenu, tout comme de nombreuses organisations québécoises, dont la FTQ et des groupes de plusieurs pays.

Les gouvernements ont été interpellés au moment où le logement social vit sous une double menace. Ottawa est en train de se retirer du financement qu'il accorde depuis des décennies à 125 000 logements sociaux au Québec. Ce désengagement compromet l'accessibilité finan-

cière de ces logements pour les ménages à faible revenu. Quant au gouvernement libéral de Philippe Couillard, il a réduit de moitié les sommes qu'il consacre au financement de nouveaux logements sociaux. À peine 1 500 unités seront réalisées au Québec, alors que 270 000 ménages locataires ont des besoins urgents de logement! D'autres coupes pourraient même s'ajouter à la suite de la révision des programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

La détermination et le courage démontrés durant quatre jours par les campeurs et les campeuses, ainsi que la solidarité exprimée, fournissent un bon élan pour la poursuite de la lutte. ■

MABOUTIQUESYNDICALE.COM/FTQ

AFFICHEZ VOS

couleurs



## Un vibrant hommage au confrère Réjean D'Aoust

Une trentaine de délégués sociaux et déléguées sociales (DS) ont participé, le 24 avril dernier, à la rencontre annuelle du réseau des DS en Outaouais. Différents sujets ont été abordés, dont les grands enjeux et les défis de la région par la directrice du développement communautaire de Centraide Outaouais, Stéphanie Lalonde.

La conseillère budgétaire de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Outaouais, Lise Bouchard, a fait une présentation fort dynamique sur un sujet des plus tabous : l'endettement personnel et les solutions possibles pour le régler.

Le maître-praticien de la clinique d'hypnothérapie de l'Outaouais, Damien

Girard, a décortiqué les bienfaits de la thérapie par l'hypnose. Les membres ont même eu droit à une mini-session d'autohypnose. Une présentation captivante qui a fait son effet dans la salle!

Le confrère Réjean D'Aoust a reçu deux vibrants hommages de la part de l'organisme Donne-toi une chance et du conseiller régional

de la FTQ, Dino Lemay. Ce dernier a brossé un tableau complet des impressionnantes réalisations des 14 années de Réjean à la coordination du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales en Outaouais.

Bravo aux responsables de la coordination du réseau, Sylvie Giguère et Francine Bourré, pour cette belle réussite! ■



STEEVE POULIN

KARINE LEMAY



## L'influence de la performance sur nos vies

C'est sur cette thématique qu'avait lieu cette année la rencontre des délégués sociaux et déléguées sociales (DS) de la région de Québec les 23 et 24 avril dernier. Une soixantaine de personnes y ont participé.

### Des échanges animés

Jessica Turmel du Groupe de recherche et d'intervention psychosociale de Montréal (GRIP) a donné une conférence imagée intitulée *Se donner du jus*, portant sur les différents types de consommation. Elle a donné des exemples concrets de la consommation des gens en fonction de la performance qu'ils veulent atteindre: sportive, sociale, sexuelle ou productive.

Le visionnement de la vidéo *Energize me*, un reportage du journaliste Hugo Meunier de *La Presse* sur les boissons énergisantes, a permis d'alimenter les discussions en atelier. Quelques grands constats sont ressortis des échanges: l'influence du marketing, la banalisation de ces substances et comment certains milieux de travail sont

malheureusement propices à leur consommation.

Les participants et participantes ont également eu la chance de mettre à jour leurs connaissances de la formation de base de délégué social. Pour terminer la première journée, Catherine Le Capitaine, professeure en relations industrielles à l'Université Laval, accompagnée de ses deux auxiliaires de recherche, est venue rencontrer les délégués sociaux et déléguées sociales. Elle a réalisé des entrevues dans le cadre de ses recherches sur le renouveau syndical et sur

la démarche des DS en milieux de travail.

Le deuxième jour a débuté par le témoignage de deux anciens délégués sociaux à la retraite. Après une mise en scène sympathique, ils ont échangé avec la salle sur les enjeux et les inquiétudes de cette étape de la vie.

### La clé de l'entraide

Un atelier sur l'entraide en contexte de performance a permis aux personnes présentes de prendre conscience de l'importance de placer ses limites dans les interventions qu'elles font en tant que déléguées sociales, mais aussi en tant qu'individu. Une entrevue vidéo avec le sociologue français Vincent de Gaulejac sur les grands enjeux du monde du travail a bouclé la boucle et a permis aux participants et participantes de partir avec des outils concrets. ■

MERCI AUX PARTENAIRES DU RÉSEAU QUI SONT VENUS RENCONTRER LES MILITANTS ET MILITANTES: SÉBASTIEN BOIES, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, STEEVE POULIN ET EMMANUELLE BRIND'AMOUR POUR CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES ET SERGE CADIEUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FTQ.

## Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les personnalités difficiles!

Le réseau des délégués sociaux et déléguées sociales (DS) de la FTQ en Montérégie a tenu sa 10<sup>e</sup> rencontre annuelle le 14 avril dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Plus de 80 personnes ont pris part à cette rencontre sur le thème *Interagir efficacement avec les personnalités difficiles*.



Le psychologue Philippe Blouin a abordé la complexité du phénomène de la santé et de la maladie mentale en lien avec les différents types de personnalités. Dynamique et interactive, cette présentation a permis aux DS

de s'outiller afin de reconnaître les différents types de personnalités et d'adopter une attitude, une écoute et des réflexes mieux adaptés lors de leurs interventions en milieu de travail.

### Prévention du suicide en milieu de travail

Les tentatives de suicide sont monnaie courante chez les personnes souffrant de troubles de la personnalité limite. La prévention en milieu de travail constitue une des meilleures armes dont on dispose pour y faire face. Cette délicate et importante question a été abordée par Marie-Claude Lacasse et Mélissa Prévillé du Centre de prévention du suicide de la MRC de Pierre-De Saurel. Elles ont exploré les multiples facettes d'une démarche suicidaire et les symptômes qui s'y rattachent.

### Centraide et le réseau des DS: des alliés qui font la différence!

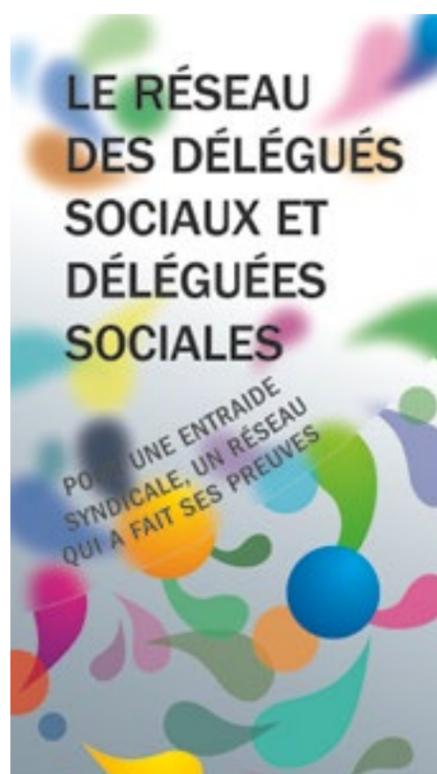
Le directeur général de Centraide Richelieu-Yamaska, Daniel Laplante, a souligné l'importance du partenariat FTQ-Centraide pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et travailleuses de la région. Partenaires du réseau des DS de la Montérégie depuis 2006, Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest du Québec soutiennent ensemble quelque 110 organismes destinés au mieux-être de la société. Le soutien des DS aux campagnes Centraide dans leur milieu de travail est déterminant pour le succès de cette mission primordiale pour la région!

### Merci aux partenaires!

Dans son mot d'ouverture, le président du Conseil régional FTQ du Suroît, Daniel Mallette, a remercié les différents partenaires qui ont contribué au succès de la journée: Centraide Richelieu-Yamaska, Centraide Sud-Ouest du Québec, la FTQ, le Fonds de solidarité FTQ, la Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis, les membres du Comité d'entraide de la FTQ-Montérégie.

Il en a aussi profité pour inviter les déléguées sociales et les délégués sociaux à rester mobilisés dans la lutte importante que mènent la FTQ et ses partenaires contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard.

Pour en savoir plus, visitez le site [refusonslausterite.org](http://refusonslausterite.org). ■



## Un réseau unique à la FTQ

Créé il y a plus de 30 ans, le réseau d'entraide syndical de la FTQ est aujourd'hui composé de plus de 2500 délégués sociaux et déléguées sociales (DS) dans toutes les régions du Québec.

Des hommes et des femmes qui s'investissent au quotidien dans leur milieu de travail pour venir en aide à leurs confrères et consœurs aux prises avec des problèmes de consommation, d'endettement, de violence ou de santé mentale. Une entraide par les pairs qui permet aux personnes vivant des difficultés personnelles de se confier, de parler à une ou à un de leurs collègues formés pour les accompagner dans leur cheminement et de trouver, si nécessaire, les bonnes ressources pour aller chercher de l'aide. ■



Le lancement officiel s'est déroulé au pub l'Île noire à Montréal, le 8 avril dernier, sous la présidence d'honneur de Normand Brathwaite. Les différentes prestations ont permis de démontrer la très grande diversité offerte à lagamme.mu.

## COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LAGAMME.MU

# De la musique équitable pour tous vos événements !

Il y a quelques semaines, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) a officiellement lancé **lagamme.mu**, une coopérative de solidarité des musiciens professionnels du Québec qui permet aux particuliers, aux entreprises ou aux associations d'engager pour leurs événements des musiciens professionnels, et ce, à juste coût, tout en leur garantissant des conditions d'engagement respectueuses.

L'idée de ce projet novateur a germé à la suite de rencontres organisées par la Guilde auprès de ses membres en 2011. « Nos membres étaient préoccupés par la baisse importante du travail et de leurs conditions d'embauche. L'idée de la coopérative est donc née de la volonté de leur venir en aide en créant notre propre service de placement, indépendant de la Guilde, via un site Internet », explique le président de **lagamme.mu**, Jacques Bourget.

« Chaque musicien ou chaque formation musicale crée sa fiche sur le site. Cela permet aux musiciens d'exposer le type de musique, de prestations et d'événements qu'ils peuvent offrir. Pour le client, cela permet de faire des recherches ciblées, de visionner des vidéos ou d'entendre des extraits sonores, puis de faire son choix. Les musiciens fixent eux-mêmes leur prix, mais la coopérative se charge de faire le suivi avec les clients et de

régler les contrats "Guilde", qui respectent une rémunération équitable et un filet social qui est versé dans un REER collectif pour les musiciens », explique la directrice de la GMMQ, Mylène Cyr.

### Du musicien solo à l'orchestre... aux quatre coins du Québec

La clientèle visée par cette nouvelle coopérative, qui couvrira éventuellement l'ensemble des régions du Québec, est vaste. « On s'adresse autant aux entreprises pour leurs activités qu'aux personnes qui cherchent des musiciens pour un mariage, un anniversaire ou

« **NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE LAGAMME.MU DEVIENDRA RAPIDEMENT UNE RÉFÉRENCE AU QUÉBEC POUR TROUVER DES MUSICIENS.** »

— Jacques Bourget

tout autre type d'événement. », explique Jacques Bourget.

Plus d'une quarantaine de formations (une centaine de musiciens) est déjà inscrite sur **lagamme.mu**, et ce chiffre risque d'explorer rapidement si on se fie à la réponse enthousiaste que suscite ce nouveau projet, autant chez les musiciens qu'auprès du public. « Nous sommes actuellement de tous les salons : salons de la mariée, salons d'événements, etc. Nous nous donnons comme mission de faire la promotion de **lagamme.mu** pour que cette coopérative de musique équitable à un juste prix devienne un incontournable ! », explique Mylène Cyr, passionnée par ce projet.

### Le modèle coopératif, un choix naturel !

Le modèle coopératif s'est rapidement imposé comme choix collectif. « Les valeurs coopératives nous ont inspirés comme choix d'affaires. Il est important pour nous que les musiciens développent un sentiment d'appartenance envers leur coopérative et qu'ils s'investissent dans cet outil et dans sa destinée. C'est d'ailleurs à l'assemblée générale que reviendra la décision de réinvestir les profits engendrés dans la coopérative ou de procéder à des ristournes auprès de ses membres », explique Mylène Cyr.

Bravo à la Guilde pour cette initiative et longue vie à **lagamme.mu** ! ■

# La FTQ monte au front contre le réchauffement climatique

La fin de semaine du 11 et 12 avril dernier, la ville de Québec a été le théâtre d'une grande mobilisation populaire en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Le samedi a été consacré à la grande Marche Action Climat qui a réuni plus de 25 000 personnes devant l'Assemblée nationale dans le but de passer un message fort aux premiers ministres des provinces qui s'y étaient réunis pour discuter de politiques climatiques le 14 avril.

La FTQ et ses syndicats affiliés ont grandement contribué à l'organisation de cette mobilisation, mais plus particulièrement à celle du Forum Action Climat qui a réuni plus de 200 représentants et représentantes de groupes environnementaux, syndicaux, autochtones, citoyens et étudiants le dimanche 12 avril à l'hôtel Le Concorde. Ce forum a permis de partager des informations détaillées sur l'état de la situation dans la lutte aux

changements climatiques, de trouver des terrains d'entente et des façons de mieux travailler ensemble.

C'est quelque 70 organisations qui étaient représentées lors de ce forum et qui ont manifesté leur intention d'élargir les solidarités et de se doter d'un plan d'action menant aux négociations mondiales sur le climat qui auront lieu à Paris en décembre prochain. Les changements climatiques nous concernent tous, que l'on soit jeune ou vieux, travailleur ou chômeur, militant ou même climato-sceptique. Afin d'éviter une catastrophe environnementale, il faut travailler ensemble, de façon stratégique en alliance avec tous les secteurs de la société.

Malgré des préoccupations communes, le mouvement syndical, les groupes environnementaux, les Premières Nations et autres groupes se retrouvent parfois en

conflit sur des sujets précis (par exemple : les pipelines ou l'exploitation forestière). Mais les organisations initiatrices de ce forum ont souhaité éviter de se retrouver inutilement en opposition alors qu'il est possible de créer et de renforcer des alliances pour influencer les politiques énergétiques des gouvernements, de manière à ce qu'elles s'inscrivent dans la lutte aux changements climatiques tout en assurant un traitement juste et équitable des travailleurs, des travailleuses et des communautés concernées.

« S'il y a une chose que j'aimerais qu'on retienne du Forum Action Climat, c'est que la protection de l'environnement va de pair avec l'enjeu des emplois. Des dizaines de milliers de personnes travaillent dans des industries polluantes et font vivre des familles, des communautés et des régions entières. Il est illusoire de penser qu'on pourra créer et même maintenir ces emplois en ne faisant rien pour lutter contre les changements climatiques », a expliqué le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, lors de son intervention devant les personnes déléguées.

La FTQ remercie la Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis pour sa contribution financière. ■



DANIEL MALLETTE



### Départ de Michel Ouimet, premier directeur québécois d'Unifor

C'est la gorge nouée par l'émotion que le premier directeur québécois d'Unifor a prononcé son dernier rapport au Conseil québécois avant de prendre sa retraite. « Longue vie à Unifor ! Solidarité ! », a-t-il déclaré avant que la délégation ne l'applaudisse à tout rompre pendant plusieurs minutes.

Le confrère Ouimet a travaillé 40 ans à bâtir le mouvement syndical québécois. Au départ technicien chez Bell Canada, il a par la suite contribué à fonder le syndicat des techniciens de Bell, puis milité au sein des syndicats prédécesseurs du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) qui est devenu le syndicat Unifor depuis septembre 2013. Tout au long de ces années, Michel Ouimet a été responsable de nombreux dossiers, dont celui de l'équité salariale des téléphonistes de Bell Canada. Il a alors participé à la conclusion de l'une des plus importantes ententes en matière d'équité salariale au Canada.

Il a également négocié l'une des plus importantes fusions effectuées par le SCEP qui a mené plus de 12 000 employés et employées de bureau de Bell Canada et de ses filiales, membres de l'Association canadienne des employés de téléphone, à se joindre à Unifor (alors SCEP).

Après toutes ces années d'engagement, le confrère Ouimet a bien mérité cette retraite que la FTQ lui souhaite très bonne !

### Renaud Gagné est élu au poste de directeur québécois d'Unifor

Au terme des élections au poste de directeur québécois, Renaud Gagné a remporté la victoire lors du Conseil québécois d'Unifor qui s'est tenu du 6 au 8 mai dernier à Montréal. Engagé dans le mouvement syndical depuis une trentaine d'années, le confrère Gagné provient du secteur du papier, ce qui l'a amené à travailler dans toutes les régions au Québec. Élu vice-président du SCEP-Québec en 2007, il devient directeur adjoint lors de la fondation d'Unifor. Le nouveau dirigeant s'est engagé à travailler pour toutes les sections locales et tous les membres d'Unifor, tout en appelant au ralliement des troupes. « Nous devons tourner la page et travailler ensemble pour l'avenir d'Unifor », a-t-il affirmé.

C'est lui qui succèdera à Michel Ouimet au Bureau de la FTQ. ■



LAURENT LÉVESQUE

## Camp des jeunes 2015

La FTQ est fière de vous proposer cette année encore le Camp de formation des jeunes qui se tiendra au Manoir du Lac Delage du 9 au 11 septembre 2015.

Ce lac-à-l'épaule de trois jours est un rassemblement annuel auquel sont conviés les jeunes membres de 35 ans et moins de tous les secteurs d'activité. Moment exceptionnel d'échanges, de débats et de conférences, l'événement vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations du milieu syndical.

L'édition 2015 propose de traiter principalement des questions liées au climat, à l'action politique des jeunes, à la mobilisation concernant les services publics et l'austérité et, bien sûr, des élections fédérales en octobre prochain.

Tous les détails sur le site Internet de la FTQ : [ftq.qc.ca/camp-jeunes-2015](http://ftq.qc.ca/camp-jeunes-2015). ■



L'édition 2014 du camp des jeunes de la FTQ

VINCENT LECLAIR



SANTÉ-SÉCURITÉ

# À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / MAI-JUIN 2015

## Chapeau aux gagnants et gagnantes des Grands Prix santé et sécurité du travail de la CSST

La FTQ est très fière de souligner la créativité et l'ingéniosité des travailleuses et travailleurs qui ont été récompensés lors du gala des Grands Prix santé et sécurité du travail de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) le 5 mai dernier à Québec.

Treize prix ont été décernés cette année à des membres de sections locales affiliées à la FTQ, conjointement avec leur employeur.

Bravo et merci de contribuer à démontrer que la prévention des lésions professionnelles, c'est possible!

Voici un résumé de leurs réalisations.

Pour voir l'ensemble des vidéos, rendez-vous au [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca).

### BRAVO AUX GAGNANTS NATIONAUX!

#### LE POLISSAGE SE FAIT DÉSORMAIS EN TOUTE SÉCURITÉ!

Guillaume Brière et Stephen Marchand, membres de la section locale 1751 de l'Association internationale des machinistes et des travailleuses et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) chez Héroux-Devtek.

Pour polir, limer et ébavurer des pièces,

on utilisait des tours conventionnels. Cette façon de faire exposait les travailleurs à des dangers d'enroulement et de blessures par ricochet. Il fallait trouver une solution. On a donc élaboré une méthode de travail sécuritaire en modifiant un tour conventionnel. La pièce est désormais mise entre des pointes graduées à ressorts pour être soutenue, ce qui crée une friction minimale et limite l'énergie motrice. Les risques d'enroulement et de blessures sont désormais éliminés!



#### UN VERROU QUI FERME LA PORTE AUX DANGERS!



Gaétan Laprise et Martin Brassard, membres de la section locale 1495 du syndicat Unifor chez Produits forestiers Résolu - Scierie Mistassini.

Les travailleuses et travailleurs doivent parfois passer sous des portes de garage ouvertes lorsqu'ils transportent des matériaux ou lorsqu'ils utilisent de l'équipement trop gros pour emprunter les portes pour piétons. Or, il est déjà arrivé que de telles portes à guillotine chutent soudainement.

On a donc mis au point un système qui, d'un seul mouvement, actionne le

verrou, affiche une pancarte autorisant le passage sécuritaire de piétons,

place le dispositif de retenue de la porte et désactive les boutons de la commande murale. La circulation est désormais simplifiée et sécuritaire!

#### UN SYSTÈME DE DÉPLACEMENT ET DE RETENUE FORT INGÉNIEUX!

Pierre Tremblay, Annie Girard et Daniel Simard, membres de la section locale 7287 du syndicat des Métallos chez Bois d'ingénierie Abitibi-LP inc.



Pour fabriquer des solives de bois, il faut leur faire subir un test de résistance à l'aide d'une étireuse. Jusqu'à dix fois par jour, un travailleur - parfois aidé d'un collègue - devait ajuster une lourde pièce de l'étireuse avec une perche. Forcer en position accroupie et en torsion sur cette pièce de 300 kg occasionnait des douleurs et entraînait des risques de blessures. On a donc mis au point un système automatisé de déplacement et de retenue avec des poulies à courroies motorisées. Le danger est maintenant éliminé à la source. ■

## QU'ON SE LE DISE!

### Trop beau pour être vrai

On nous a répété à maintes reprises que les avancées technologiques viendraient assainir nos milieux de travail en faisant réaliser par des machines les tâches les plus pénibles ou dangereuses. Où en sommes-nous vraiment?

Dans les années 1970, les organisations syndicales ont concentré leurs efforts sur l'élimination des risques à la sécurité. Le concept de risque à la santé est apparu peu après. Bien que la situation ne fût plus celle des débuts de l'industrialisation (1850), on espérait que sous l'effet du progrès technique les choses s'amélioreraient.

#### Le travail a changé!

Les contraintes physiques, comme la manutention de charges lourdes, ont reculé, mais n'ont pas été éliminées. L'obligation de fournir des efforts physiques est toujours présente, mais ce qui a le plus nui à l'amélioration des conditions de travail c'est son intensification. Les personnes travaillant dans les secteurs de la santé, de l'hôtellerie et du commerce, entre autres, sont particulièrement exposées aux contraintes physiques auxquelles viennent s'ajouter les risques psychosociaux. Il n'y a pas nécessairement plus de facteurs de risque, mais ils sont augmentés parce qu'on en demande de plus en plus aux personnes en emploi et que l'organisation du travail leur laisse de moins en moins de latitude.

Les travailleurs sont beaucoup plus soumis qu'autrefois à une multitude d'expositions à faible dose à des produits toxiques. Les effets de ces expositions peuvent s'ajouter les uns aux autres et même être synergiques.

#### La santé mentale dans tout ça?

On peut facilement constater que les facteurs de risque associés aux troubles mentaux ne font aucune discrimination de classe et sont présents dans toutes les catégories socioprofessionnelles. La seule différence est que certains de ces risques sont plus présents que d'autres en fonction du type d'emploi.

C'est encore une preuve que ni une loi, ni un règlement, ni les avancées technologiques n'élimineront les risques dans nos milieux de travail.

La prévention sera toujours le seul mode durable pour réduire les lésions professionnelles. ■

### André Therrien : un leader en santé et sécurité



Le métallo André Therrien a été honoré ce printemps du prix Leader en santé et sécurité décerné par la CSST pour souligner les efforts d'un représentant syndical ou de l'employeur pour améliorer la sécurité de son milieu de travail.

Mécanicien d'équipement motorisé chez ArcelorMittal Exploitation minière Canada à Port-Cartier sur la Côte-Nord, André Therrien est un militant actif de la section locale 8664. Il a été le principal instigateur du comité de santé et sécurité de l'usine de bouletage au début des années 1980. Il s'est impliqué comme délégué en santé et sécurité pendant 10 ans et comme coprésident syndical pendant 16 ans. Il a joué un rôle de premier plan dans l'implantation de procédures de verrouillage, dans la diminution des risques associés au travail en

hauteur et dans la sensibilisation aux problèmes dus aux poussières dans l'usine. Il a également beaucoup travaillé au maintien de la santé auditive des travailleurs ainsi qu'à la gestion des espaces clos. « Il y a deux choses qui font une différence importante sur le nombre d'accidents dans une entreprise : le respect et l'ambiance de travail », a fait valoir ce fier métallo qui s'implique toujours en santé et sécurité.

### BRAVO AUX GAGNANTS DES PRIX RÉGIONAUX!

EMPLOYEUR	SYNDICAT	REPRÉSENTANT SYNDICAL
Ville d'Acton Vale - Services culturels et sportifs	SCFP	Michel Morin
Ville d'Alma	SCFP	Éric Thivierge, Jocelyn Ouellet
Ville de Québec - Service de la gestion des immeubles	SCFP	Claude Goudreault
Produits forestiers Arbec S.E.N.C.	Unifor	Serge Boivin, Serge Desmeules
Commission scolaire de Laval - École Leblanc	SCFP section locale 1821	Marc-André Bonenfant, Paul Wisdom, Yves Carbonneau
Coffrage Alliance	FTQ-Construction local AMI	Yohan Lutes, Alexandre-Carl Aubé
Barrette Structural	Métallos section locale 9414	Robert Bombardier, Samuel Sirois
Transformateur Delta inc.	Métallos section locale 9414	Dany Lavoie, Yves Faucher
Société en commandite Hydroélectrique Manicouagan	Unifor	Martin Tremblay, Étienne Deroy

Source : CSST

**28 AVRIL, JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION  
DES PERSONNES DÉCÉDÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL**

**6579 décès liés au travail : combien encore  
avant que les députés se décident à appliquer la loi ?**

Le 28 avril, Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail, la FTQ et ses syndicats affiliés se sont réunis devant l'Assemblée nationale pour honorer la mémoire des milliers de personnes qui paient de leur vie le fait de travailler ou d'avoir travaillé dans des milieux non sécuritaires.

« Nous sommes ici par devoir de mémoire, mais aussi pour que les choses changent. Nous demandons à nos députés : combien de morts encore avant que vous appliquiez toutes les mesures de prévention prévues dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) ? », a lancé le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, devant la pelouse du Parlement qui avait été parsemée de croix blanches pour l'occasion.

Depuis l'entrée en vigueur partielle de la LSST, en 1980, la CSST a reconnu 6579 décès liés à une pratique professionnelle au Québec. Ce bilan est partiel puisqu'il est bien documenté que ces chiffres officiels sous-estiment largement l'étendue du problème. Dans le document *Statistiques sur les décès - Janvier à décembre 2014*, la CSST divulgue avoir reconnu 164 décès liés au

travail pour l'année 2014. À ce triste bilan, s'ajoutent des dizaines de milliers de cas de lésions liées à une activité professionnelle. Bien qu'elles n'entraînent pas de décès, ces lésions sont venues changer la vie de milliers de travailleuses et de travailleurs.

La FTQ et ses syndicats affiliés considèrent qu'il y a un lien concret entre ce triste bilan et la non-application des mesures de prévention prévues à la loi. Des experts\* qui ont fait l'état de la situation ont conclu que le Québec arrive bon dernier (63<sup>e</sup> sur 63 juridictions en Amérique du Nord) pour ce qui est de l'encadrement légal en matière de prévention. En effet, pas plus de 10% des travailleurs et des travailleuses

avaient accès à toutes les dispositions en prévention prévues dans la LSST selon les chiffres de l'an 2000, dernière année pour laquelle ces données sont disponibles. Or, aujourd'hui, près des deux tiers des lésions professionnelles acceptées surviennent dans les groupes qui n'ont pas accès à ces dispositions.

« Le Québec a une belle loi en matière de santé et de sécurité du travail, mais l'application des mécanismes de prévention est suspendue depuis son entrée en vigueur en 1980. Les députés ont des comptes à rendre à leurs

commettants sur ce sujet méconnu. C'est pourquoi nous avons adressé une lettre à tous les députés leur demandant s'ils sont d'accord avec l'entrée en vigueur pleine et entière de tous les articles sur la prévention inclus dans la LSST », a expliqué Serge Cadieux.

Pendant la nuit du 27 au 28 avril, des militants de la FTQ-Construction ont planté des croix symboliques sur le parterre de l'Assemblée nationale et ont tenu une vigile toute la nuit. Puis à 10 heures du matin, avant le rassemblement devant le Parlement, une minute de silence a été observée

sur le chantier du Musée national des beaux-arts du Québec. ■

\* Geneviève Baril-Gingras, Sylvie Montreuil, Pierre-Sébastien Fournier, Anne-Marie Laflamme, Fernande Lamonde, Renée Bourbonnais, Romaine Malenfant, Karen Messing, Louis Trudel, Clermont Dionne, Elena Laroche, Marie Bellemare, Chantal Brisson, *Mémoire présenté au Groupe de travail de la CSST sur la révision de la LSST: Organiser la prévention de manière systématique, dans tous les lieux de travail, la redynamiser et prendre en compte les changements du travail et de l'emploi*, Université Laval, février 2010, page i. Disponible au [www.cgsst.com/stock/fra/2010-03-01\\_memoire\\_lsst\\_gbg\\_sm\\_etcolfinal.pdf](http://www.cgsst.com/stock/fra/2010-03-01_memoire_lsst_gbg_sm_etcolfinal.pdf).

**Révéler les conditions de travail des femmes trop souvent invisibles en matière de SST**

Les 8, 9 et 10 avril dernier, un premier groupe de formatrices a été formé pour donner le nouveau cours de la FTQ *Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux*.

**Quelques objectifs du cours**

- ▼ Donner la parole aux participantes pour mieux connaître la situation des femmes en emploi comparativement à celles des hommes.
- ▼ Outiller davantage les femmes quant à leurs droits et à leurs recours pour agir en milieu de travail.
- ▼ Développer les habiletés des participantes pour qu'elles interviennent syndicalement dans leur milieu de travail.
- ▼ Donner le goût aux femmes de s'impliquer au sein de leurs structures syndicales.
- ▼ Relever les défis syndicaux en matière de santé et de sécurité du travail en fonction du genre.

La formation a été donnée conjointement par Serge Beaulieu, conseiller syndical et responsable de la formation en santé et sécurité au service de l'éducation et Carole Gingras, directrice du service de la condition féminine de la FTQ.

Cette première cohorte de formatrices permettra aux syndicats affiliés d'offrir dans leurs rangs ce cours entièrement mis à jour aux militantes intéressées par les questions des conditions de travail des femmes en emploi et de santé et sécurité du travail. Les syndicats affiliés peuvent se prévaloir de la subvention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour favoriser la participation des femmes. Il ne leur reste plus qu'à fixer des dates pour l'offrir un peu partout.

Pour en savoir plus, communiquez avec Martine-Moranise Belton du service de l'éducation de la FTQ par téléphone au 383-8041 ou par courriel au [mmbelton@ftq.qc.ca](mailto:mmbelton@ftq.qc.ca). ■



Bravo aux 14 formatrices qui ont réussi la formation de perfectionnement de la FTQ.



Serge Cadieux s'adresse aux quelque 300 personnes qui s'étaient donné rendez-vous devant l'Assemblée nationale pour souligner l'événement. Plusieurs confrères et consœurs du reste du Canada ont participé à cet acte symbolique car ils se trouvaient à un congrès de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) au Centre des congrès de Québec.

**OCTOBRE**

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**À vos agendas...**

Le service de la santé et de la sécurité du travail de la FTQ vous invite à son prochain colloque qui aura lieu les 15 et 16 octobre prochain. Il s'agit d'un rendez-vous à ne

pas manquer pour toutes les personnes qui s'intéressent aux dossiers de prévention et d'indemnisation.

**Les 15 et 16 octobre 2015  
À l'Hôtel Delta à Trois-Rivières**

Plus de détails à venir sur le portail de la FTQ. ■

## MODIFICATIONS AU RÉGIME FISCAL QUÉBÉCOIS DES PARTICULIERS 1997-2013

# Un impact budgétaire de 8,4 milliards de dollars en 2013

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a présenté une étude percutante sur les changements au régime fiscal des particuliers survenus entre 1997 et 2013. Elle démontre que les changements introduits depuis 1997 ont eu un impact négatif sur le budget du gouvernement de 8,4 milliards de dollars en 2013.

Le total auquel arrivent les chercheurs de l'IRÉC, Jules Bélanger et Oscar Calderon, s'explique par une diminution de 4,5 milliards de dollars des revenus fiscaux ainsi qu'une augmentation de 4,1 milliards de dollars des transferts vers les particuliers.

Le régime fiscal des particuliers québécois a subi de nombreuses transformations à la fin des années 1990, en passant par les modifications aux taux d'imposition, l'introduction et la bonification de plusieurs crédits d'impôt. Pour connaître les impacts fiscaux en 2013 sur les ménages québécois, les chercheurs ont d'abord comparé les régimes d'imposition de 1997 et de 2013 dans leur globalité, ce qui les a amenés à conclure à un impact négatif de 8,4 milliards de dollars.

### Impacts des modifications les plus importantes

Par la suite, ils ont analysé les impacts fiscaux des modifications les plus importantes apportées au



régime fiscal de l'État québécois depuis 1997.

Les chercheurs constatent la présence de deux effets contraires sur la distribution des revenus après impôts et transferts. D'abord, tous les changements aux paliers d'imposition, sauf l'introduction du quatrième palier en 2013, ont réduit la capacité du régime fiscal à redistribuer les revenus. En 1997, le régime fiscal incluait cinq paliers d'imposition et deux surtaxes, alors qu'en 2013, les surtaxes ont été éliminées et les paliers ont été diminués à quatre. Les modifications ont aussi porté sur les seuils et les taux d'imposition. Les impacts budgétaires nets ont été de 6 milliards de

dollars en revenus supplémentaires pour le gouvernement du Québec. Ces modifications ont surtout profité aux ménages ayant des revenus supérieurs.

Par contre, les différents crédits d'impôt modifiés ou introduits sur la période ont contribué à une meilleure répartition des revenus. Par exemple, les chercheurs notent que les modifications apportées au crédit d'impôt pour le soutien aux enfants et le crédit d'impôt à la solidarité introduit en 2011 qui remplace le crédit d'impôt pour la taxe de vente du Québec, le remboursement d'impôts fonciers et le crédit d'impôt pour villages nordiques ont favorisé les ménages à plus faibles revenus.

Cette étude réalisée en partie grâce au soutien de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a fait dire à sa présidente, Louise Chabot, qu'« après avoir atteint l'équilibre budgétaire à la fin des années 1990, les gouvernements successifs se sont employés à réduire les impôts pour charmer l'électorat. Cela nous a directement conduits à la crise actuelle des finances publiques qui met les services publics en péril et pénalise l'ensemble de la population. Au bout du compte, les impôts sont aujourd'hui plus bas qu'il y a 15 ans et la grande majorité de la population en fait les frais par des services moins accessibles et des tarifications accrues ».

## QUAND L'AUSTÉRITÉ FRAPPE NOS RÉGIONS Une tournée à ne pas manquer !



Les régions du Québec sont doublement touchées par les compressions budgétaires du gouvernement Couillard, soit par la perte d'emplois et d'expertise en région et par l'abolition des structures qui soutenaient le développement territorial. Ces politiques d'austérité imposées par les libéraux mettent en péril l'avenir des régions. La FTQ, en collaboration avec la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité et de Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), a entamé, en mai, une tournée sur le développement socioéconomique local et régional qui se poursuivra jusqu'à l'automne et qui culminera par une rencontre nationale sur le développement socioéconomique local et régional en novembre prochain.

L'objectif de cette tournée est de mobiliser les militants et militantes sur les enjeux de l'austérité et du développement économique des localités et des régions pour que les syndicats puissent jouer efficacement leur

rôle dans ce dossier. Ces rencontres permettent notamment de déconstruire le discours gouvernemental sur l'urgence d'assainir les finances publiques et de réfléchir aux solutions politiques, sociales et économiques mises de l'avant par le mouvement syndical comme par plusieurs autres groupes de la société civile.

Trois rencontres ont déjà eu lieu, soit en Abitibi-Témiscamingue, dans Laurentides-Lanaudière ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où se sont joints les militantes et les militants de la Côte-Nord. Parmi les éléments qui ressortent de ces rencontres : l'indignation des participants et participantes par rapport aux enjeux soulevés, la nécessité de mobiliser les troupes syndicales pour contrer les mesures d'austérité, l'urgence de créer des alliances pour

développer une vision commune de nos régions et des luttes à mener, ainsi que le besoin de recréer des lieux de concertation où la société civile aura son mot à dire.

### Un militant averti en vaut deux !

À ce jour, la tournée a été très bien accueillie par les participants et participantes qui tiennent à informer nos lecteurs que si c'était à refaire, ils mobiliseraient encore davantage de membres dans leur syndicat pour y participer !

Une prochaine rencontre se tiendra les 11 et 12 juin dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches. Soyez à l'affût des rencontres à venir cet automne pour les régions où la tournée ne s'est pas encore arrêtée.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de la FTQ au [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca).

## COLLÈGE FTQ-FONDS

# Du recul pour prendre un meilleur élan !

C'est dans cet esprit que s'ouvrait le 3 mai dernier la 24<sup>e</sup> édition du Collège FTQ-Fonds. Réservé cette année à un groupe de onze conseillers et conseillères, le programme de cinq semaines fait une grande place aux questions de syndicalisme, de relations du travail, d'économie et de diversité. Le Collège propose une réflexion sur les pratiques syndicales pour les rendre plus efficaces et porteuses de changements bénéfiques pour les travailleurs et travailleuses. Pour appuyer les syndicalistes, le Collège développe leurs compétences de communication, de leadership, de réflexion critique et de stratégie.

Dans le contexte d'austérité imposée par les gouvernements, les syndicats ont besoin de femmes et d'hommes aguerris, prêts à faire valoir le bien-fondé des syndicats, à écouter les membres, à imaginer des stratégies gagnantes, à démasquer les pièges du discours dominant. Les onze personnes engagées et passionnées qui ont participé à ce collège ont ainsi pris un peu de recul de leur travail syndical quotidien et pris le temps d'élaborer un plan d'action qui facilitera leur travail et qui augmentera leurs chances de gagner des droits et de meilleures conditions de travail pour leurs membres.



En avant : De gauche à droite ; Alex Desrochers (SEPB), Yves Imbeault (UOML-791). En arrière : Manon Bertrand (Métallos), Guillaume Benoit (TUAC), Suzy Beaudry (UES-800), Nicolas Lapiere (Métallos), Nathalie Kègle (UOML-791), Hugo Desgagné (UES-800), Luc Bergeron (Fonds de solidarité), Simon Lévesque (FTQ-Construction), Marc Leclerc (UOML-791).

## LE DROIT DU TRAVAIL ET L'ARBITRAGE DE GRIEFS

# 25 ans de rencontres et d'échanges pour mieux s'outiller !

Le 25<sup>e</sup> Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ s'est déroulé les 20 et 21 mai dernier à Laval. Environ 130 personnes étaient présentes pour prendre connaissance de la nouvelle jurisprudence en droit du travail et s'informer sur de nouveaux outils afin de mieux soutenir les membres de leur syndicat.

L'avocat en droit du travail dans la cause Walmart, Claude Leblanc, a analysé les effets de cette décision sur l'article 59 du Code du travail.

M<sup>e</sup> Leblanc a expliqué les avancées en droit de cette bataille judiciaire.

Par la suite, la docteure Marie-France Marin, post-doctorante sur la gestion du stress au travail, a donné des outils à l'assemblée pour mieux

comprendre et gérer le stress au quotidien afin de lutter contre le stress chronique pouvant causer des problèmes de santé.

Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a expliqué à l'auditoire les changements de la politique du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) dans la gestion et la sélection de la liste des arbitres de griefs au Québec. Il a présenté les différentes modifications dans le processus de recrutement et de formation qui assure des arbitres compétents.

La première journée s'est terminée par la présentation de l'avocat Sylvain Beauchamp, du Cabinet Melançon, Marceau, Grenier, et Sciortino, qui a présenté les impacts juridiques et non juridiques des règlements et transactions en matière d'arbitrage de griefs. À l'aide d'exemples, M<sup>e</sup> Beauchamp a expliqué comment obtenir de meilleurs règlements à l'amiable pour mettre fin à un conflit de travail.

Lors de la deuxième journée, une revue de la jurisprudence en droit du

travail a été présentée par M<sup>e</sup> Katty Duranleau, membre du Barreau du Québec et avocate au sein du cabinet Trudel Nadeau.

Le séminaire s'est clôturé avec la présentation du professeur de psychologie organisationnelle Gérard Ouimet sur les personnalités difficiles. Il a expliqué comment reconnaître certains types de personnalités difficiles et a donné des techniques d'intervention pour les calmer.

Ces deux journées ont donné de nouveaux outils pour faciliter le travail des militantes et des militants dans la gestion des conflits de travail de leurs membres.

Le 26<sup>e</sup> séminaire aura lieu l'an prochain et sera tout aussi riche en apprentissages.

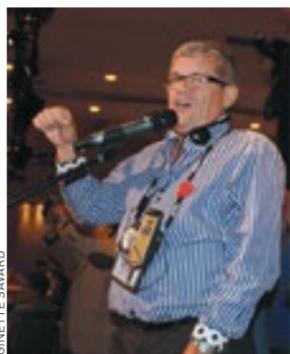


## Après 38 ans d'engagement, une retraite bien méritée pour Christian Martel

Entré au Bureau de la FTQ en 2009 à titre de vice-président, **Christian Martel** en est l'un des doyens. À la fin mai, il prendra une retraite bien méritée après une carrière syndicale de plus de 38 ans!

Originaire du Saguenay, il a commencé sa carrière de facteur à Postes Canada en 1977. Dès ses débuts, il s'implique activement dans son syndicat. Dans les années 1980, il devient président de la section locale du Saguenay-Lac-Saint-Jean du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et représente près de 400 membres.

Au milieu des années 1990, militantisme oblige, il déménage à Québec, car il est élu à un poste de permanent syndical régional. Il deviendra par la suite dirigeant régional des griefs et sera élu au poste de directeur national à la région du Québec en 2008. Sa détermination et son énergie à défendre les membres de son syndicat laisseront sa marque. De la part de tous ses confrères et consœurs



GINETTE SAVARD

qui ont eu le plaisir de te côtoyer au cours de ta carrière, nous te souhaitons une longue et agréable retraite.

### Bienvenue, Sylvain!

C'est **Sylvain Lapointe** qui prendra la relève de Christian Martel comme vice-président au Bureau de la FTQ. Nommé tout récemment négociateur en chef pour la ronde de négociation de l'unité urbaine qui s'amorcera dès l'automne 2015 au STTP, Sylvain a fait ses débuts comme facteur en 1978.

Dès 1981, il s'implique syndicalement comme délégué et devient rapidement membre de l'exécutif, poste qu'il occupera jusqu'en 1993. Il devient ensuite conseiller syndical puis dirigeant

national aux griefs au bureau national d'Ottawa. En 2002, il est élu président de la section locale de Montréal du STTP et en est le directeur national depuis 2011.

Ce formateur de plaideurs et plaideuses d'arbitrage de griefs a une très longue expérience de négociations. Des sagas juridiques imposées par les lois spéciales aux plus récentes coupes du gouvernement conservateur, il a été de toutes les batailles pour la sauvegarde et le maintien du service postal public universel et l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses des postes.



JOSH BERSON

Nous te souhaitons bonne chance dans tes nouvelles fonctions de vice-président au Bureau de la FTQ! ■

## Congrès du Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Le 19<sup>e</sup> Congrès triennal du Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec s'est tenu les 21 et 22 mai dernier à Val-d'Or sur le thème *Pour une société plus juste et équitable*. Les déléguées et délégués présents ont eu l'occasion d'échanger sur la situation politique provinciale et fédérale. Ces échanges ont également contribué à développer un plan d'action qui permettra au conseil régional d'organiser la mobilisation nécessaire pour faire face aux attaques gouvernementales. ■



GILLES CHAPARDEAU

## Un événement amusant et solidaire à ne pas manquer!

C'est le samedi 10 octobre prochain que se tiendra le fameux rallye automobile de la coalition intersyndicale COTON-46 dans le Suroît. Une occasion de vous amuser en découvrant des coins, des petits commerces et des producteurs insoupçonnés, tout en développant votre sens de l'observation et en mettant à profit vos connaissances et vos habiletés. Une possibilité pour les équipes (quatre participants par voiture) de bien vérifier que l'union fait la force.

Avec l'organisation d'un immense bazar pendant dix ans et aujourd'hui avec la 11<sup>e</sup> édition de ce rallye automobile, doublé du tirage d'un prix de 999,99\$, Coton-46 a réussi, depuis plus de 20 ans, à investir plus de 200 000\$ dans des projets qui correspondent aux valeurs mises de l'avant par le mouvement syndical. Cette solidarité se manifeste également par un don annuel de 5000\$ à un organisme sans but lucratif qui contribue au développement économique, social et culturel de la région.

La journée se terminera par un souper spaghetti suivi de la remise des prix de performance et de nombreux prix de présence. Il est important de préciser que ce rallye est écoresponsable en finançant une plantation d'arbres qui compensera l'émission de gaz à effet de serre.

Pour y participer, vous pouvez communiquer avec le président du Conseil régional FTQ du Suroît, Daniel Mallette, par courriel au [danielmallette@cgocable.ca](mailto:danielmallette@cgocable.ca) ou au 450 567-0170. ■



DANIEL MALLETTE

## LES MOTS QU'IL FAUT

### Saint-Jean-Baptiste ou fête nationale?

La fête nationale du Québec, ou la fête nationale, ne doit toutefois pas faire disparaître l'appellation la Saint-Jean-Baptiste ni sa forme abrégée, plus courante, la Saint-Jean. Tout le monde s'accorde pour dire qu'on parle plutôt du feu de la Saint-Jean que du feu de la fête nationale... L'appellation fête nationale est une désignation générale. Le 14 juillet est la fête nationale des Français, et le 15 août, celle des Acadiens.

Source: OQLF

### CLIN D'ŒIL SUR DES MÉTIERS ANCIENS

## Cuisine de rue en 1947



ARCHIVES VILLE DE MONTRÉAL

Le service de la santé de la Ville de Montréal souhaite dès 1928 bannir les camions de restauration en raison de problèmes de salubrité. La Ville n'entend toutefois rien avant les années 1940 pour chasser ces restaurateurs des rues de Montréal. La cuisine de rue a souvent fait l'objet de vifs débats à l'Hôtel de ville et elle a finalement été bannie en 1947 à Montréal. Depuis 2013, après 66 ans d'absence, elle est de retour dans quelques quartiers de Montréal. ■



LOUISE TREMBLAY

## La FTQ soutient les gens de la CSD en lock-out

Le 12 mai dernier, près de 300 personnes se sont réunies devant le concessionnaire Alma Honda à Jonquière afin de manifester leur appui aux travailleuses et travailleurs des garages, membres de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), en lock-out depuis plus de deux ans.

Merci aux nombreux syndicats de la FTQ, dont le syndicat des Métallos, la FTQ-Construction, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le syndicat Unifor et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), qui ont fait de cet événement solidaire une grande réussite.

«Il est plus que temps que les concessionnaires comprennent que la situation est inacceptable et que leurs travailleurs et travailleuses méritent le respect qu'ils s'assoient à la table pour véritablement négocier! Ce conflit a assez duré. Il faut que ça se règle!», a déclaré le conseiller régional de la FTQ, Marc Maltais, en s'adressant aux manifestants et manifestantes.

Rappelons que le 5 mars dernier, à Jonquière, les centrales syndicales, dont la FTQ, ont uni leur voix pour lancer un appel au boycottage à leurs membres et forcer les concessionnaires automobiles à négocier. Les centrales ont choisi de tenir à tour de rôle des activités de sensibilisation pendant le mois de mai pour éviter que le conflit tombe dans l'oubli. ■



ALEXANDRA ARCACHIE

## Chapeau, Amélie!

La bourse Louis-Laberge, d'une valeur de 2500\$, a été décernée à Amélie Séguin, étudiante à la maîtrise en relations industrielles de l'Université de Montréal. Son mémoire s'intéresse au lock-out de 6 mois imposé par Rio Tinto aux 780 travailleurs et travailleuses membres du syndicat des Métallos. Conseillère à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), Amélie a été membre de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et a participé au Collège FTQ-Fonds en 2010. France Laurendeau, directrice du Collège FTQ-Fonds, lui a remis la bourse à l'occasion du gala des relations industrielles le 31 mars dernier. ■

## CONFLIT FTQ AU 28 MAI 2015

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
DELASTEK	Shawinigan	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (grève)
CTMA	Îles-de-la-Madeleine	19	MÉTALLOS-9599	2015-04-20 (lock-out)

PROJET DE LOI N° 42

# Les recommandations de la FTQ très bien accueillies

Devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi n°42, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux a fortement insisté sur l'importance que ces organismes puissent poursuivre leur mission, que les ressources qui y sont consacrées soient maintenues afin qu'elles soient en mesure d'y parvenir et que la gouvernance paritaire, qui a fait ses preuves, soit maintenue.

Les 15 recommandations mises de l'avant par la FTQ ont reçu un accueil très favorable qui laisse présager que plusieurs d'entre elles seront prises en compte dans l'élaboration du projet de loi. C'est un dossier que la centrale suivra de près dans les prochaines semaines.

## Des enjeux majeurs

Dans son mémoire, la FTQ demande notamment que le plan de transition soit soumis à l'approbation des grands partenaires patronaux et syndicaux. Elle demande également que la nouvelle Commission des droits et de la santé et de la sécurité du travail (CDSST) conserve des divisions internes permettant de préserver le savoir-faire et la qualité du service actuel.

La FTQ rappelle également qu'à l'heure actuelle, lorsqu'un travailleur fait une réclamation et gagne sa cause, si l'employeur fait appel, 55% des personnes se présentent seules devant la Commission des lésions professionnelles (CLP), alors que les employeurs sont représentés.

«C'est David contre Goliath! Et c'est précisément pour cette raison qu'il existait des représentants issus des syndicats et des employeurs; pour encadrer les travailleurs qui, rappelons-le, sont à 60% non syndiqués au Québec. C'est pourquoi nous proposons que la division santé et sécurité du nouveau Tribunal administratif du travail prévoit la contribution de membres issus des associations syndicales et

patronales comme c'est le cas actuellement à la CLP ou, au minimum, qu'un conseil de médiation paritaire soit créé avec la participation de ces représentants. En plus de permettre d'accompagner les travailleurs et les employeurs, ceci permettrait une déjudiciarisation accrue du processus», a expliqué Serge Cadieux.

## Maintenir la crédibilité de la Commission de l'équité salariale

En matière d'équité salariale, la FTQ demande que l'on maintienne le processus décisionnel tripartite. Présentement, les décisions sont prises par la présidence et deux commissaires provenant du milieu syndical et patronal.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi propose plutôt que la vice-

«LES STRUCTURES ACTUELLES ONT FAIT LEURS PREUVES ET ONT LE MÉRITE D'OFFRIR DES SERVICES SPÉCIALISÉS, UNE DIVISION DES COMPÉTENCES CLAIRES ET LA PARTICIPATION DE MEMBRES ISSUS DES ASSOCIATIONS SYNDICALES ET PATRONALES.»

— Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ

présidence rende seule les décisions. «Cela aurait pour effet, non seulement de perdre l'équilibre, la représentativité et la neutralité, mais ça nuirait grandement à la crédibilité de l'organisme et à la confiance des parties», a fait valoir Serge Cadieux.

La FTQ demande donc minimalement qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) avant de nommer la vice-présidence chargée de de l'équité salariale à la CDSST, comme c'est actuellement le cas à la CLP et à la Commission des relations du travail (CRT).

Enfin, au plan budgétaire, la FTQ demande au gouvernement de maintenir sa contribution financière annuelle en matière d'équité salariale afin de préserver la progression du Québec vers une pleine équité de genre en milieu de travail comme cela a été le cas au cours de la dernière décennie et de maintenir la cotisation versée par les employeurs à l'actuelle CNT. ■



SUITE DE LA UNE

## AGISSONS POUR DES RETRAITES DÉCENTES

# Plus de 300 personnes au rendez-vous!

Plus que jamais, il faudra composer avec de nouvelles réalités, de nouvelles lois et peut-être même de nouvelles formes de régimes de retraite. Il faut être en mesure de voir venir les choses, d'être mobilisés, d'être proactifs et d'être informés afin de pouvoir tirer son épingle du jeu. Le séminaire visait justement à consolider les connaissances sur les enjeux actuels et à renforcer la capacité d'agir des intervenants dans le dossier.

La première journée faisait le point sur le vaste chantier de la restructuration de nos systèmes de retraite québécois et canadien. Malheureusement, la question de la bonification des régimes publics, si importante aux yeux de la société civile, est absente des discussions, contrairement à ce qui se passe actuellement en Ontario.

Le gestionnaire de portefeuille Daniel Brosseau a fait le point sur l'avenir des régimes à prestations déterminées (PD). Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a présenté un portrait général de la restructuration des régimes de retraite privés, tandis que M<sup>e</sup> Yves Morin a abordé la question de la contestation judiciaire du projet de loi n° 15 (ancien projet de loi n°3) qui a imposé une restructuration – à notre avis anticonstitutionnelle – des régimes de retraite municipaux. Le secrétaire général du SCFP-Québec, Denis Bolduc, a fait le point sur l'avancement des travaux dans le secteur universitaire.

La seconde journée s'est plutôt déroulée sous le thème de la gestion des risques. Les actuaires Julien Perreault et Marc-Antoine Vaillant de la firme SAI ont alimenté la réflexion et aidé à comprendre les différentes approches de gestion des risques dans nos régimes. En quoi consistent les risques dans un régime? Pourquoi s'en préoccuper? Comment les dompter? Et à quel prix?

Les échanges ont aussi porté sur l'activisme d'actionnariat avec Normand Caron du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC). Il a été question de l'importance que le capital des travailleurs et travailleuses ne travaille pas contre leurs intérêts et des responsabilités comme investisseur.

Ce séminaire fut l'occasion de rendre hommage à Michel Lizée pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du dossier de la retraite.

Merci, Michel, d'avoir réussi à transformer le mot RETRAITE en mot MILITANCE!

Consultez le site Internet de la FTQ pour en savoir davantage. À l'an prochain! ■



Serge Cadieux, entouré de Jean Dussault du service de la santé et de la sécurité du travail, Alexandre Leduc du service de la recherche et Carole Gingras du service de la condition féminine.

## Bienvenue à la FTQ

### REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / AVRIL ET MAI 2015

- ▼ **SCFP**: Fondation de l'Université du Québec à Montréal – Tous les établissements. Maison Elizabeth – Tous les établissements, De juridiction fédérale (CCRI): Duclos et Michaud Télécom inc. – Territoire des Îles-de-la-Madeleine – Première Nation Malécite de Viger.
- ▼ **UNIFOR**: Solutions FACC (CANADA) INC – Saint-Eustache – Dorval, Élite Automobile Montréal inc. – Mont-Royal, Automobiles Lauzon St-Eustache inc.
- ▼ **MÉTALLOS**: Gestion Bolco inc. – Repentigny – Charlemagne, Rothsay-division de Darling International Canada – Saint-Catherine, 9226-1585 Québec inc. (Quality Inn) – Rivière-du-Loup, Application M.P. Inc – Boisbriand, La Corporation d'acier Alliance – Laval, Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook, Syndicat des métallos, section locale 5778 – Fermont.
- ▼ **TUAC**: Aramark Québec inc. – CLSC Châteauguay – Hôpital Anna-Laberge – CHSLD Tréfle D'Or – Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon, Pizza Roi Henri inc. – Montréal, Les Productions Horticoles Demers inc. – L'Assomption, Entreprises R.N.P. inc. – Sainte-Sophie, Les Aliments Serval du Canada Ltée – Louiseville.
- ▼ **TEAMSTERS**: Gestion ADC (1996) inc. – Résidence de LG2 opérée et maintenue par Hydro-Québec à la Baie-James, Sandoz Canada inc. – Boucherville, Les Moteurs Décarie inc. – Montréal, Transport Caron – Saguenay, Beaudry & Cadrin inc. – Lévis.
- ▼ **SQEEES-298**: Le Wellesley – Pointe-Claire, Manoir St-Jacques – Princeville.
- ▼ **UES-800**: Coroplast-Division de Great Pacific Entreprises Inc. – Granby, 9309-8291 Québec inc (Restaurant Pacini). – Alma.
- ▼ **SPQ**: Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **FRATERNITÉ PROVINCIALE DES OUVRIERS EN ÉLECTRICITÉ LOCAL 1676**: Construction Valard (Québec) Inc. – Victoriaville. ■

## COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom		
Syndicat ou organisme	Section locale		
Adresse			
Ville	Province	Code postal	
Employeur			
Téléphone Travail ( )	Poste	Résidence ( )	
Courriel	Nombre d'exemplaires		

Faire parvenir à: Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

